Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215600289-20251126-DELOUVCREDI2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

Le 26 novembre 2025
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **20 novembre 2025** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BURBAN Sy. CHAUVIN B. COILIER A. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. LE ROUX M. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BURBAN Sa. (procuration à BURBAN Sy.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Ouverture des crédits 2026

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser les dépenses d'Investissement 2026 avant le vote effectif des budgets, dans la limite du ¼ des dépenses des budgets 2025 votées et plus particulièrement pour les chapitres 20, 203, 204, 21, 23, soit :

Budget communal		Budget Logement	Budget Commerces	
			Art 203 :	125 €
Art 2041513 :	12.545 €			
Art 2111 :	50 €			
Art 2135 :	7.295 €	Art 2135 : 3.749 €	Art 2135 :	11.125 €
Art 2152 :	1.000 €			
Art 21538 :	38.885 €			
Art 21578 :	1.625 €			
Art 2158 :	208 €			
Art 2183 :	612 €			
Art 2188 :	2.018 €		Art 2188 :	250 €
Art 231 :	262.773 €	Art 231 : 224.000 €	Art 231 :	416 €

Conformément à l'article L1612-1 du CGCL, il est autorisé avant le vote du budget à pouvoir recouvrir les recettes, et à engager et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal adopte ces propositions.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 27 septembre 2025.

Fait à Caden, le 26 novembre 2025
Le Maire

Mairie de CADEN